

EUROPE OPPORTUNITÉS M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 28 février 2020

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	12
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « EUROPE OPPORTUNITÉS M »	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	16

- **Comptes annuels**
 - Bilan Actif
 - Bilan Passif
 - Hors-Bilan
 - Compte de Résultat
- **Annexes aux comptes annuels**
 - Règles et méthodes comptables
 - Évolution de l'actif net
 - Compléments d'information
- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 28 février 2020**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP – 14000039.
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : DNCA FINANCE

Société de gestion d'OPC agréée par l'Autorité des marchés financiers le 18 Août 2000
Siège social : 19, Place Vendôme - 75001 PARIS - FRANCE
Adresse postale : 19, Place Vendôme - 75001 PARIS - FRANCE

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros.
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722.
Etablissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros.
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM PARIS représenté par Fabien CRÉGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0011365873

FONDS NOURRICIERS : Non

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indicateur composite suivant : 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% EONIA. Cet objectif de gestion est visé de concert avec une volatilité annuelle de 10% dans des conditions normales de gestion sur la durée de placement recommandée. Afin de respecter la réglementation applicable au PEA, le fonds investira sur les marchés actions des pays membres de l'Union Européenne à hauteur de 75% de son actif net minimum. Le FCP a la faculté de couvrir entièrement son exposition aux marchés actions à travers l'utilisation d'instruments dérivés.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le Fonds n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et l'indicateur de référence est donné comme élément de comparaison a posteriori car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur composite 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% EONIA.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour du marché interbancaire de la zone Euro. L'EONIA est calculée par la Banque Centrale Européenne et est disponible sur le site www.euribor.org. L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Interest rate swap) qui consiste à capitaliser l'EONIA les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.

L'indice Eurostoxx 50 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des marchés européens.

L'indice EONIA est administré par European Money Markets Institute (EMMI) et est disponible sur le site : www.emmi-benchmarks.eu

L'indice Eurostoxx 50 est administré par Euronext et est disponible sur le site : www.euronext.com

A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Pour atteindre son objectif, le fonds applique une stratégie d'investissement s'appuyant sur deux moteurs :

- Le premier de type long-couvert qui vise à sélectionner des valeurs susceptibles de performer par rapport au marché actions ou par rapport à leur secteur d'activité. Le modèle de sélection des valeurs repose sur l'analyse financière fondamentale. La sensibilité du portefeuille au risque action est réduite en couvrant les positions longues par des indices de marché ou sectoriels.
- Le second sur le choix d'une exposition à la direction des marchés actions qui sera comprise dans une fourchette entre 0 et 100%, avec une exposition moyenne aux alentours de 50% de l'actif net du portefeuille, tout en respectant un objectif de volatilité annuelle fixé à 10%.

La connaissance des sociétés et leurs niveaux de valorisation sont au cœur des décisions d'investissement.

L'essentiel de la performance est basé sur deux piliers :

- La capacité du gérant à faire les bons choix d'investissement par rapport à l'évolution des marchés,
- La capacité du gérant à sélectionner les titres présentant les caractéristiques à même de surperformer leurs indices de marché ou leurs indices sectoriels.

Plus précisément, la stratégie d'investissement du fonds repose sur les éléments suivants :

- La capacité du gérant à identifier les titres susceptibles de surperformer leur indice de marché : pour atteindre cet objectif, les gérants achètent des titres susceptibles de surperformance et vendent simultanément un contrat à terme sur l'indice de marché. La performance découlera de la différence de performance entre le titre acheté et l'indice vendu.
- La capacité du gérant à identifier les titres susceptibles de surperformer leur indice sectoriel ou un autre secteur associé : pour atteindre cet objectif, les gérants achètent des titres susceptibles de surperformer leur secteur d'activité ou un secteur associé et vendent simultanément un contrat à terme sur l'indice sectoriel via des futures et/ou des CFD. La performance découlera de la différence de performance entre le titre acheté et le contrat à terme de l'indice sectoriel ou associé vendu.
- Si le gérant a une conviction quant à la direction du marché ou d'un secteur, il peut décider de ne pas couvrir certaines positions longues ce qui peut conduire à une exposition nette évoluant de 0% (couverture par des contrats à terme sur indices ou sur secteurs) à 100% (pas de couverture).

Les couvertures sont réalisées via des contrats à terme sur indices et des contrats à terme sur secteurs (intégrés ou non dans un CFD - Contract for Difference - ou un DPS - Dynamic Portfolio Swap -).

Le recours à des instruments dérivés ne conduira pas à une surexposition du portefeuille.

Le FCP est éligible au PEA. À cet effet, le portefeuille est en permanence investi à au moins 75 % en actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un État de l'Espace Économique Européen (EEE) et en titres éligibles au PEA.

Dans la limite de 25% de l'actif net, le fonds peut également investir dans des produits de taux, directement ou via des OPC.

Le fonds peut également intervenir sur les marchés des devises et ce dans un but de couvrir les investissements réalisés hors de la zone euro, soit ceux concernant notamment la Suisse, le Royaume-Uni ou la Scandinavie. Le risque de change hors euro ne représentera pas plus de 20% de l'actif net.

PROFIL DE RISQUE du FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé directement et/ou par le biais des OPC détenus baissent, la valeur liquidative baissera. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100% aux actions.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

➤ **Risque de perte en capital**

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs ou des OPCVM. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs ou les OPCVM les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du FCP peut en outre avoir une performance négative.

➤ **Risque de taux**

Une partie du portefeuille peut être investie en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baisse, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de crédit**

Une partie du portefeuille peut être investie en titres de créances ou obligations émis par des émetteurs privés. Ces titres privés, représentant une créance émise par les entreprises, présentent un risque de crédit ou risque de signature. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, la valeur des obligations privées peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Le FCP pourra par ailleurs être exposé jusqu'à 20% de son actif net au risque de change.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés par l'utilisation d'instruments dérivés au-delà de son actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque lié à la détention d'obligations convertibles**

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

➤ **Risque lié à la détention de titres spéculatifs**

Le fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres non notés ou de notation inférieur à BBB-. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

➤ **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de liquidité**

Les marchés sur lesquels le FCP intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

➤ **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- Le risque de crédit : Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.
- Le risque de contrepartie dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Le risque de liquidité tel que défini ci-dessus.
- Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.
- Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra au minimum 75% d'actions d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA.

Les actions (dont des droits de souscription et des bons de souscription) en portefeuille sont des actions émises principalement par des sociétés ayant leur siège en Europe (dont l'Espace Économique Européen et la Suisse), de toute capitalisation dont la sélection repose sur la stratégie d'investissement menée par le gérant.

Dans la limite de 5% de l'actif net, le fonds pourra être exposé à des titres de sociétés de capitalisation dont la capitalisation est inférieure à 150 millions d'euros.

La répartition des secteurs peut varier à tout moment selon les anticipations du gérant.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP s'autorise à être exposé en titres de créances et instruments du marché monétaire libellés en euros ou dans une autre devise, du secteur public ou du secteur privé selon les opportunités de marchés, notamment :

- Des emprunts émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par les collectivités territoriales d'un État membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou par un organisme international à caractère public dont un ou plusieurs États membres de l'Union Européenne, ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou de titres émis par la CADES, d'échéance moyenne.
- Des obligations foncières,
- Des emprunts du secteur public ou semi-public,
- Des emprunts du secteur privé,
- Des titres de créances négociables : titres négociables à courte terme (anciennement certificats de dépôt et billets de trésorerie).

Les titres spéculatifs ou non notés (c'est-à-dire de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's par exemple) pourront néanmoins représenter 20% de l'actif du fonds. Étant précisé que la société de gestion ne recours pas systématiquement et mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation et procède à sa propre analyse.

La sensibilité de la poche « taux » du FCP est comprise entre 0 et +1.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions.

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Trackers et Exchange Traded Funds

Le fonds peut détenir, jusqu'à 10% de son actif net, des OPCVM français ou européens relevant de la directive 2009/65/CE (dont des ETF) et des Fonds d'Investissement à Vocation Générale destiné à des investisseurs non professionnels et répondant aux critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds pourra investir dans des OPC gérés par DNCA Finance.

➤ **Les instruments dérivés**

Nature des marchés d'intervention :

Le fonds peut investir sur des instruments financiers à terme (des contrats à terme fermes ou conditionnels en relation avec les risques exposés dans la stratégie de gestion) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simples pour réaliser son objectif de gestion.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de change.

Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action et à titre de couverture du risque de change, sans recherche de surexposition du portefeuille.

Nature des instruments utilisés :

Le fonds investira soit dans des contrats à terme (Futures) soit directement via des CFD (« Contract for Differences ») ou DPS (« Dynamic Portfolio Swaps ») et/ou autres formes de swaps portant sur des sous-jacents « actions ».

Le fonds ne recourra pas à des instruments financiers complexes ou non cotés exigeant une méthode de calcul du risque via la méthode du calcul de la valeur en risque (VAR).

Le gérant n'utilise pas de TRS (Total return swaps).

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Afin de procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscription et de rachat sur le FCP,
- Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficience des instruments financiers à terme par exemple).

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment aux classes « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Nature des marchés d'intervention : le FCP peut intervenir dans des titres intégrant des dérivés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simple.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de change.

Nature des interventions : le gérant peut prendre des positions, titres intégrants des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque action et/ou risque de change, sans recherche de surexposition du portefeuille.

Nature des instruments utilisés : obligations convertibles, EMTN simples, warrants, certificats cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

➤ **Les dépôts et emprunts d'espèces**

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion, le fonds peut avoir recours à des dépôts et à des emprunts, notamment en vue d'optimiser la gestion et la trésorerie du fonds. Ce type d'instruments est néanmoins utilisé de manière accessoire.

Dépôts : le fonds peut utiliser les dépôts dans la limite de 10% de son actif net auprès d'un même établissement de crédit. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.

Emprunts d'espèces : les emprunts en espèces ne peuvent pas représenter plus de 10% de l'actif net et servant, de façon temporaire, à assurer une liquidité aux porteurs désirant racheter leurs parts sans pénaliser la gestion globale des actifs.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

- Nature des interventions

- Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
- Optimisation des revenus de l'OPCVM

- Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

- Obligations
- Actions
- Titres de créance négociables
- Instruments du marché monétaire

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net
- Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net
- Effets de levier éventuels : Néant
- Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».
- Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2019.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2019, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2019 : 12, dont 6 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2019 : 746 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
 - 502 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
 - 243 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
 - 668 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 77 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 6 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

DNCA Finance a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse.

Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments.

Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE REUTILISATION (SFTR) : Néant.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1^o du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« EUROPE OPPORTUNITÉS M »

LE RAPPORT DE GESTION DE DNCA

FIN FEVRIER 2019 – FIN FEVRIER 2020

L'année fiscale (01/03/2019 – 29/02/2020) du fonds Europe Opportunités M aura été particulièrement agitée sur les marchés financiers. La guerre commerciale, sino-américaine, a continué de bercer les marchés avec son lot d'accords avortés à la dernière minute pour finalement aboutir sur un accord de phase I mi-décembre. Alors que 2020 avait commencé avec l'optimisme de fin d'année 2019, l'épidémie de COVID-19 est venue bouleverser les perspectives économiques. Au moment où nous écrivons ce commentaire (10/03/2020), le consensus des économistes s'oriente vers une récession au moins technique en Europe et un fort ralentissement sur les autres zones. La durée et l'intensité de ce ralentissement sont les deux grandes inconnues, étroitement liées au temps qu'il faudra pour contenir l'épidémie, de même que l'efficacité des mesures qui seront mises en place dans un contexte de crise de confiance.

En termes de style, les investisseurs ont continué de favoriser, à l'exception de quelques semaines, la « croissance » et le « momentum » au détriment de la value sur la période écoulée.

Sur l'exercice du fonds, l'Eurostoxx 50 NR progresse de 3,7% et l'indice de référence du fonds de 1,89%. Dans ce contexte, Europe Opportunités progresse de 3,41%.

Europe Opportunités est un fonds flexible actions dont l'exposition au marché peut varier de 0% à 100%. Nous avons débuté l'exercice avec une exposition de 62% pour terminer avec une exposition de 47,6% et une moyenne de 61%.

Parmi les principaux contributeurs de performance actions, nous retiendrons les cinq sociétés suivantes :

- Schneider Electric (+155pb) dont nous apprécions l'exposition à la digitalisation des sites de production et à l'électrification de la société
- STM (+103pb) qui a profité de son positionnement auprès d'Apple, de Huawei et de son avance en termes d'électrification de l'automobile
- Iliad (+83pb) qui a fortement rebondi fin 2019 suite à l'annonce par son fondateur d'un programme de rachat d'actions envoyant un message très positif quant aux perspectives de résultats de la société
- Sopra (+83pb) qui a rebondi suite à un ensemble de publications et de messages rassurant effaçant partiellement les craintes apparues fin 2018 lors d'un avertissement sur ses résultats
- Sanofi (+78pb) qui a suscité à nouveau l'intérêt des investisseurs grâce notamment à l'arrivée d'un nouveau directeur général (Paul Hudson) épaulé d'un directeur financier (JB de Chatillon) qui a largement fait ses preuves chez PSA.

A l'inverse, les cinq sociétés suivantes ont pesé sur la performance du fonds :

- Casino (-138pb) en raison notamment d'un avertissement sur ses résultats début 2020 et d'une structure de bilan qui continue d'inquiéter, notre exposition à Casino demeure limitée (2%) et s'appuie principalement sur le plan de cessions du groupe qui devrait rassurer les investisseurs dans les mois qui viennent
- Peugeot (-52pb) qui souffre de son appartenance à un secteur mal aimé malgré une performance opérationnelle de grande qualité et un positionnement CO2 best-in-class
- Imperial Brands (-46pb) en raison de la fuite des fonds de ce segment de la cote pour des raisons ESG et suite aux questionnements, notamment en 2019, des investisseurs autour de l'avenir réglementaire des cigarettes au menthol et des cigarettes électroniques aromatisées ; Europe Opportunités M n'est plus actionnaire d'Imperial Brands

- Air France (-45pb) a pâti de la guerre commerciale, du COVID-19 et des surcapacités du secteur ; l'exposition actuelle du fonds à Air France est de 0,1%.
- Total (-38pb) dont le cours de bourse a été fortement pénalisé par l'effondrement des cours du pétrole

Les douze prochains mois risquent d'être marqués par une très forte volatilité des marchés actions, la philosophie d'investissement continue de reposer sur la sélection des valeurs en essayant d'éviter les biais de style tout en gardant une approche fondamentale de connaissance et de valorisation des sociétés dans une optique patrimoniale.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 28 février 2020, le fonds a réalisé une performance de : +3,41% sur 12 mois, contre +1,89% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 147 63 67 00
Fax : +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

EUROPE OPPORTUNITES M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 FEVRIER 2020

Aux porteurs de parts du FCP EUROPE OPPORTUNITES M,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EUROPE OPPORTUNITES M constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 février 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} mars 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec

réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2020

RSM PARIS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Fabien CRÉGUT
Associé



BILAN ACTIF AU 28/02/2020 EN EUR

	28/02/2020	28/02/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instrument finançiers	162 744 431,55	200 332 722,91
Actions et valeurs assimilées	130 986 858,66	198 766 721,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	130 986 858,66	198 766 721,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	4 004 240,39	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	4 004 240,39	0,00
Titres de créances négociables	4 004 240,39	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	16 967 240,80	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 967 240,80	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument finançiers à terme	10 786 091,70	1 566 001,34
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 984 290,00	1 211 000,00
Autres opérations	4 801 801,70	355 001,34
Autres instruments finançiers	0,00	0,00
Créances	8 135 795,98	7 682 181,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 135 795,98	7 682 181,23
Comptes financiers	20 528 884,76	9 530 570,34
Liquidités	20 528 884,76	9 530 570,34
Total de l'actif	191 409 112,29	217 545 474,48

BILAN PASSIF AU 28/02/2020 EN EUR

	28/02/2020	28/02/2019
Capitaux propres		
Capital	180 248 071,40	241 312 640,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 837 367,04	-33 274 073,47
Résultat de l'exercice (a, b)	1 700 282,80	5 213 997,05
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	174 110 987,16	213 252 564,05
Instruments financiers	12 462 249,30	1 857 680,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	12 462 249,30	1 857 680,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 984 290,00	1 211 000,00
Autres opérations	6 477 959,30	646 680,00
Dettes	4 025 373,35	2 435 199,43
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 025 373,35	2 435 199,43
Comptes financiers	810 502,48	31,00
Concours bancaires courants	810 502,48	31,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	191 409 112,29	217 545 474,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/02/2020 EN EUR

	28/02/2020	28/02/2019
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Dér XPAR FCE CA 0320	17 246 125,00	0,00
EUR XEUR FDAX D 0320	17 137 550,00	0,00
EUR XEUR FESX D 0320	29 826 000,00	0,00
XEUR FESX DJ 0319	0,00	23 086 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
CFD		
MS DJS PR&H 30Z	3 579 030,00	4 707 700,00
MS STOXX 600 RE	0,00	5 277 600,00
SG STOXX 600 AUTO 12	3 557 180,00	2 217 000,00
SG STOXX 600 HEALTH	4 775 840,00	4 914 730,00
SG STOXX 600 OIL 123	0,00	1 003 350,00
SG SXOP 1230	3 440 675,00	8 764 750,00
SG SXTP 1230	0,00	3 289 200,00
SG SX8P 1230	9 184 000,00	7 248 600,00
SGSXNGR Index 1230	8 450 240,00	9 758 400,00
SX3 DJ FD/BV 1230	3 746 800,00	4 521 500,00
SX7GR ST 600 GR 1230	0,00	1 443 200,00
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
CFD		
BARC BARCL MS 1230	604 725,45	0,00
CFD DEU CFR 1230	0,00	1 952 438,83
CFD SG CELLNEX 1230	438 700,00	0,00
CFD SG ENGIE 1230	3 757 500,00	0,00
CFD SG ILIAD 1230	2 273 400,00	0,00
CFD SG PUMA 1230	2 214 400,00	0,00
CFD SG RENAULT 1230	662 375,00	0,00
CFD SGK SG HEIA 1230	1 804 400,00	0,00
CFD SRI ERICSS 1230	575 927,00	0,00
CFD TOTAL 1230	2 686 600,00	0,00
CFD UBS SIE 1230	0,00	961 300,00
CFDSDD DONG 1230	2 326 343,82	0,00
KER SG KERING 1230	2 276 100,00	0,00

HORS-BILAN AU 28/02/2020 EN EUR

	28/02/2020	28/02/2019
MC SG LVMH 1230	2 225 100,00	0,00
MS ROCHE 1230	2 908 404,51	0,00
MSE ABB LTD 1230	2 149 702,54	0,00
MSE ASTRAZENC 1230	3 551 407,30	0,00
MSE LONZA GRO 1230	2 872 906,39	0,00
MSE RECKITT B 1230	1 993 680,81	0,00
SAD SG ADIDAS 1230	2 004 400,00	0,00
SA6 SG ALTC-A 1230	1 210 750,00	0,00
SG BOERSE US 1230	2 130 750,00	0,00
SG BUREAU VERITAS 12	3 197 250,00	0,00
SG DWD WIREC 1230	1 609 300,00	0,00
SG SXTP 1230	1 647 440,00	0,00
SHD SG HEIDLB 1230	0,00	4 007 680,00
SP_SG PEUGEOT 1230	4 201 200,00	0,00
SX7R E600 RET 1230	3 522 970,00	0,00
VOLKSWAGEN SG 1230	1 337 220,00	0,00
574 DB NOVART 1230	0,00	4 570 522,64

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/02/2020 EN EUR

	28/02/2020	28/02/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	132,98	-149,82
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 809 404,21	7 957 849,08
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	281,08	832,27
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	4 809 818,27	7 958 531,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 564,80	1 142,15
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	88 358,11	123 546,60
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	89 922,91	124 688,75
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	4 719 895,36	7 833 842,78
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 426 363,53	2 148 199,03
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 293 531,83	5 685 643,75
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-593 249,03	-471 646,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 700 282,80	5 213 997,05

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0.90 % TTC.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque exercice de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à

des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

A compter du 29/11/17 la commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% EONIA (calculé coupons et dividendes réinvestis, cours de clôture) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans. La commission de surperformance sera calculée sur la base de la surperformance du FCP par rapport au nouvel indicateur de référence 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% EONIA (calculé coupons et dividendes réinvestis, cours de clôture), entre le 29 novembre 2017, date à laquelle l'indicateur de référence a changé, et le 28 février 2019, date de clôture de l'exercice.

Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au : 1er mars 2019.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts D</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/02/2020 EN EUR

	28/02/2020	28/02/2019
Actif net en début d'exercice	213 252 564,05	271 786 274,66
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	379 915,00	7 052 419,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-47 000 580,05	-31 134 796,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 394 957,24	10 393 702,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 555 924,26	-40 120 847,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	23 261 229,65	31 175 559,97
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-35 983 732,32	-34 142 791,35
Frais de transactions	-2 054 293,98	-2 563 851,93
Différences de change	55 072,56	855 937,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 257 436,38	-4 734 101,35
Différence d'estimation exercice N	1 441 888,92	-8 815 547,46
Différence d'estimation exercice N-1	8 815 547,46	4 081 446,11
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	5 810 811,06	-1 000 585,74
Différence d'estimation exercice N	4 308 132,40	-1 502 678,66
Différence d'estimation exercice N-1	1 502 678,66	502 092,92
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 293 531,83	5 685 643,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	174 110 987,16	213 252 564,05

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	4 004 240,39	2,30
TOTAL Titres de créances	4 004 240,39	2,30
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	64 209 675,00	36,88
Autres	36 733 765,00	21,10
TOTAL Opérations de couverture	100 943 440,00	57,98
Autres opérations		
Autres	56 182 952,82	32,27
TOTAL Autres opérations	56 182 952,82	32,27

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4 004 240,39	2,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 528 884,76	11,79
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810 502,48	0,47
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	4 004 240,39	2,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	20 528 884,76	11,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	810 502,48	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF		GBP		DKK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	6 306 082,11	3,62	4 251 222,60	2,44	0,00	0,00	1 282 685,00	0,74
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	993,96	0,00	0,00	0,00	105,44	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 815 064,93	1,62	99 452,88	0,06	0,00	0,00	0,25	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	216 870,16	0,12	2 298,73	0,00	0,00	0,00	76,59	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1,55	0,00	0,07	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	7 931 013,44	4,56	6 149 813,56	3,53	2 326 343,82	1,34	575 927,00	0,33

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	28/02/2020
Créances	
Ventes à règlement différé	2 169 725,28
Dépôts de garantie en espèces	4 464 971,30
Collatéraux	1 500 000,00
Autres créances	1 099,40
Total des créances	8 135 795,98
Dettes	
Achats à règlement différé	3 243 010,69
Frais de gestion	126 831,55
Frais de gestion variable	646 327,56
Autres dettes	9 203,55
Total des dettes	4 025 373,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	365,0000	379 915,00
Parts rachetées durant l'exercice	-45 730,0000	-47 000 580,05
Solde net des souscriptions/rachats	-45 365,0000	-46 620 665,05

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/02/2020
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 780 035,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	646 327,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/02/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	28/02/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	28/02/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/02/2020	28/02/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 700 282,80	5 213 997,05
Total	1 700 282,80	5 213 997,05
EUROPE OPPORTUNITÉS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 700 282,80	5 213 997,05
Total	1 700 282,80	5 213 997,05

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/02/2020	28/02/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 837 367,04	-33 274 073,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-7 837 367,04	-33 274 073,47
EUROPE OPPORTUNITÉS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 837 367,04	-33 274 073,47
Total	-7 837 367,04	-33 274 073,47

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	29/02/2016	28/02/2017	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020
Actif net Global en EUR	341 749 223,05	307 057 096,46	271 786 274,66	213 252 564,05	174 110 987,16
Actif net en EUR	341 749 223,05	307 057 096,46	271 786 274,66	213 252 564,05	174 110 987,16
Nombre de titres	349 250,6141	282 881,6141	239 317,6141	215 560,8483	170 195,8483
Valeur liquidative unitaire en EUR	978,52	1 085,46	1 135,67	989,29	1 023,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-96,68	-12,76	157,78	-154,36	-46,04
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	10,42	8,67	12,62	24,18	9,99

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SAP SE	EUR	48 000	5 354 880,00	3,08
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	2 000	297 160,00	0,17
TOTAL ALLEMAGNE			5 652 040,00	3,25
ESPAGNE				
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	100 000	2 900 000,00	1,67
TOTAL ESPAGNE			2 900 000,00	1,67
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	35 000	4 301 500,00	2,47
AIRBUS SE	EUR	44 000	4 756 400,00	2,73
ATOS	EUR	65 193	4 387 488,90	2,52
BOUYGUES	EUR	200 000	7 096 000,00	4,07
CAPGEMINI SE	EUR	60 000	5 953 200,00	3,42
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	105 000	3 694 950,00	2,12
CREDIT AGRICOLE	EUR	300 000	3 243 000,00	1,86
DASSAULT SYSTEMES	EUR	6 000	852 000,00	0,49
ESSILORLUXOTTICA	EUR	24 000	2 954 400,00	1,70
ILIAS	EUR	11 711	1 479 099,30	0,85
IPSOS	EUR	60 000	1 671 000,00	0,96
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	8 000	2 966 800,00	1,70
MEDIawan ACT.ORD	EUR	32 000	293 760,00	0,17
PEUGEOT	EUR	150 000	2 625 750,00	1,51
SAFRAN SA	EUR	30 000	3 723 000,00	2,14
SAINT-GOBAIN	EUR	245 000	7 742 000,00	4,44
SANOFI	EUR	84 000	7 050 120,00	4,04
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	74 000	6 697 000,00	3,85
SOPRA STERIA	EUR	35 000	5 099 500,00	2,93
SPIE SA	EUR	100 000	1 720 000,00	0,99
SR TELEPERFORMANCE	EUR	14 000	3 077 200,00	1,77
THALES	EUR	35 000	3 178 000,00	1,83
TRIGANO SA	EUR	5 000	342 500,00	0,20
VIVENDI	EUR	110 000	2 532 200,00	1,45
WORLDLINE SA	EUR	4 495	309 480,75	0,18
TOTAL FRANCE			87 746 348,95	50,39
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	340 000	2 575 840,00	1,48
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	600 000	1 319 100,00	0,76

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MAIRE TECNIMONT SPA	EUR	200 000	463 600,00	0,27
MONCLER SPA	EUR	25 000	880 500,00	0,51
PRYSMIAN SPA	EUR	150 000	3 207 000,00	1,83
TOTAL ITALIE			8 446 040,00	4,85
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	45 000	1 282 685,00	0,74
TOTAL NORVEGE			1 282 685,00	0,74
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	12 000	2 977 200,00	1,71
FIAT INVESTMENTS NV	EUR	220 000	2 473 240,00	1,42
KONINKLIJKE DSM	EUR	40 000	4 070 000,00	2,34
STMICROELECTRONICS NV	EUR	200 000	4 882 000,00	2,80
TOTAL PAYS-BAS			14 402 440,00	8,27
ROYAUME UNI				
ASHTead GROUP PLC	GBP	25 000	693 774,90	0,40
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	GBP	100 000	3 557 447,70	2,04
TOTAL ROYAUME UNI			4 251 222,60	2,44
SUISSE				
LAFARGEHOLCIM LTD	CHF	125 000	5 248 416,44	3,01
STRAUMANN HOLDING NOM.	CHF	1 250	1 057 665,67	0,61
TOTAL SUISSE			6 306 082,11	3,62
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			130 986 858,66	75,23
TOTAL Actions et valeurs assimilées			130 986 858,66	75,23
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
KORIAN ZCP 29-05-20	EUR	4 000 000	4 004 240,39	2,30
TOTAL FRANCE			4 004 240,39	2,30
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			4 004 240,39	2,30
TOTAL Titres de créances			4 004 240,39	2,30
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
UNION PEA SECURITE FCP 3DEC	EUR	1 580	16 967 240,80	9,75
TOTAL FRANCE			16 967 240,80	9,75
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			16 967 240,80	9,75
TOTAL Organismes de placement collectif			16 967 240,80	9,75

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
Dér XPAR FCE CA 0320	EUR	-325	1 987 590,00	1,14
EUR XEUR FDAX D 0320	EUR	-58	1 528 200,00	0,88
EUR XEUR FESX D 0320	EUR	-900	2 468 500,00	1,41
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			5 984 290,00	3,43
TOTAL Engagements à terme fermes			5 984 290,00	3,43
Autres instruments financiers à terme				
CFD				
BARC BARCL MS 1230	GBP	350 000	-117 741,35	-0,07
CFD SG CELLNEX 1230	EUR	10 000	-39 401,50	-0,02
CFD SG ENGIE 1230	EUR	250 000	-310 174,00	-0,18
CFD SG ILIAD 1230	EUR	18 000	-162 000,00	-0,09
CFD SG PUMA 1230	EUR	32 000	-140 035,50	-0,08
CFD SG RENAULT 1230	EUR	25 000	-163 375,00	-0,09
CFD SGK SG HEIA 1230	EUR	20 000	-263 600,00	-0,15
CFD SRI ERICSS 1230	SEK	80 000	-85 923,38	-0,05
CFD TOTAL 1230	EUR	70 000	-477 750,00	-0,27
CFDSDD DONG 1230	DKK	25 000	-160 575,93	-0,09
KER SG KERING 1230	EUR	4 500	-310 241,50	-0,18
MC SG LVMH 1230	EUR	6 000	-236 919,80	-0,14
MS DJS PR&H 30Z	EUR	-7 000	476 210,00	0,27
MS ROCHE 1230	CHF	10 000	-315 538,88	-0,18
MSE ABB LTD 1230	CHF	110 000	-321 267,41	-0,18
MSE ASTRAZENC 1230	GBP	45 000	-309 066,41	-0,18
MSE LONZA GRO 1230	CHF	8 000	-258 441,37	-0,15
MSE RECKITT B 1230	GBP	30 000	-155 679,72	-0,09
SAD SG ADIDAS 1230	EUR	8 000	-298 002,55	-0,17
SA6 SG ALTC-A 1230	EUR	250 000	-386 009,00	-0,22
SG BOERSE US 1230	EUR	15 000	-193 500,00	-0,11
SG BUREAU VERITAS 12	EUR	145 000	-436 450,00	-0,25
SG DWD WIREC 1230	EUR	14 000	-296 100,00	-0,17
SG STOXX 600 AUTO 12	EUR	-11 000	388 539,10	0,22
SG STOXX 600 HEALTH	EUR	-16 000	566 560,00	0,33
SG SXOP 1230	EUR	-8 750	486 675,00	0,28
SG SXTP 1230	EUR	-8 000	-6 964,00	0,00
SG SX8P 1230	EUR	-100 000	1 366 000,00	0,77
SGSXNNGR Index 1230	EUR	-32 000	1 158 511,60	0,66
SP_SG PEUGE 1230	EUR	240 000	-157 742,00	-0,09

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SX3 DJ FD/BV 1230	EUR	-8 000	359 306,00	0,21
SX7R E600 RET 1230	EUR	11 000	-660 000,00	-0,38
VOLKSWAGEN SG 1230	EUR	9 000	-215 460,00	-0,12
TOTAL CFD			-1 676 157,60	-0,96
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-1 676 157,60	-0,96
TOTAL Instruments financiers à terme			4 308 132,40	2,47
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-5 984 290	-5 984 290,00	-3,44
TOTAL Appel de marge			-5 984 290,00	-3,44
Créances			8 135 795,98	4,67
Dettes			-4 025 373,35	-2,31
Comptes financiers			19 718 382,28	11,33
Actif net			174 110 987,16	100,00

EUROPE OPPORTUNITÉS M	EUR	170 195,8483	1 023,00
-----------------------	-----	--------------	----------

